



Stratégies de certification en EFTP : une sélection de ressources

Juin 2018

Introduction

Cette sélection de ressources bibliographiques a été réalisée dans le cadre de la troisième édition de la « Journée des experts » organisée par le CIEP le 19 juin 2018. Durant cette journée, un atelier de réflexion et d'échange est consacré aux stratégies de certification en enseignement et formation techniques et professionnels (EFTP).

Dans le domaine de l'enseignement et de la formation professionnels, « le terme de certification recouvre deux réalités : il renvoie à une norme technique et aux organismes certifiant les organisations, produits et services, et à l'attestation d'une maîtrise professionnelle détenue par une personne. [...] C'est cette deuxième notion de certification qui s'est imposée pour désigner l'ensemble des diplômes, titres, et autres certificats professionnels » [...] Les certifications professionnelles permettent l'identification de leurs détenteurs, en milieu de travail et dans la société. [...] Dans le monde du travail, elles jouent un rôle structurant en matière de recrutement et d'évolution professionnelle. »¹

Définitions et concepts associés à la notion de certification, politiques de certifications européenne et française, cadres nationaux de certifications, études des organisations internationales, les références et ressources, toutes numériques, portent sur cette deuxième notion.

La plupart des références sont issues du portail documentaire LISEO <https://liseo.ciep.fr/>. On pourra y trouver d'autres références sur ce sujet. Les résumés sont, pour l'essentiel, ceux des éditeurs.

Sommaire

Glossaire	2
Politique européenne de certification	3
Politique française de certification	3
Les cadres des certifications dans le monde	4
Études internationales et outils développés dans le cadre de projets	5

¹ Dominique Gillier, Les certificats de qualification professionnelle, 2016, p. 13

Glossaire

Cadre national des certifications : instrument permettant de définir et de classer des certifications (par exemple au niveau national ou sectoriel) selon un ensemble de critères (par ex. à l'aide de descripteurs) applicables à des niveaux spécifiques de résultats/acquis d'apprentissage.

Certification : le résultat formel d'un processus d'évaluation et de validation obtenu lorsqu'une autorité compétente établit qu'une personne possède les acquis d'apprentissage correspondant à des normes données.

Compétence : la capacité à mettre en œuvre des résultats/acquis d'apprentissage d'une manière appropriée dans un contexte défini (éducation, travail, développement personnel ou professionnel).

Évaluation des résultats/acquis d'apprentissage : le processus consistant à apprécier les savoirs, savoir-faire, aptitudes et/ou compétences d'un individu à l'aune de critères prédéfinis (résultats attendus, mesure des résultats/acquis d'apprentissage). L'évaluation débouche habituellement sur la certification.

Qualification : le terme qualification recouvre différents aspects :

- la qualification formelle : résultat formel (certificat, titre ou diplôme) d'un processus d'évaluation et de validation obtenu lorsqu'une autorité compétente établit qu'un individu possède les acquis d'apprentissage correspondant à une norme donnée et/ou possède les compétences nécessaires pour exercer un emploi dans un domaine d'activité professionnelle spécifique. Une qualification confère une reconnaissance officielle de la valeur des résultats/acquis d'apprentissage sur le marché de l'emploi ou de l'éducation/formation ;
- les exigences de qualification : la somme des savoirs, savoir-faire, aptitudes et compétences permettant à un individu d'exercer un emploi.

Reconnaissance mutuelle des qualifications : reconnaissance par un ou plusieurs pays ou organisations des certifications (certificats, diplômes ou titres) obtenues dans un autre pays ou délivrées par une autre organisation.

Référentiel de certification : la traduction structurée du référentiel métier et compétences en unités de compétences qui doivent être certifiées. La certification consiste à attester de la présence des compétences attendues comme acquis issus d'un processus formatif en situation formelle d'apprentissage ou de l'expérience non formelle ou informelle acquise. (CIEP)

Référentiel de formation : organisé en module, il permet de développer ou faire acquérir les compétences attendues et les acquis d'apprentissage qui seront évalués en vérifiant la présence ou non des compétences visées. (CIEP)

Référentiel métier et compétences : permet de définir des unités de compétences à certifier et les épreuves de certification pour attester de la présence des compétences. (CIEP)

Résultats/acquis d'apprentissage : l'ensemble des savoirs, aptitudes et/ou compétences qu'un individu a acquis et/ou est en mesure de démontrer à l'issue d'un processus d'apprentissage formel, non formel ou informel.

Aptitude : la capacité d'appliquer un savoir et d'utiliser un savoir-faire pour effectuer des tâches et résoudre des problèmes. Le CEC fait référence à des aptitudes cognitives ou pratiques.

Savoir : le résultat de l'assimilation d'informations grâce à l'apprentissage. Le savoir est un ensemble de faits, de principes, de théories et de pratiques lié à un domaine de travail ou d'études.

Système de certification : l'ensemble des activités liées à la reconnaissance de apprentissages et des autres mécanismes qui unissent l'enseignement et la formation au marché du travail ou à la société civile. Ces activités incluent : • la définition de la politique de certifications, l'ingénierie de formation et sa le financement, l'assurance qualité ; mise en œuvre, les dispositifs institutionnels, • l'évaluation et la certification des résultats/acquis d'apprentissage.

*Sources : définitions extraites de ces deux publications : CEDEFOP, Terminology of European education and training policy: a selection of 130 key terms. Second edition, Office des publications de l'Union européenne/Luxembourg, 2014, 331 p. <http://bit.ly/2M2LhR9>
CIEP, glossaire réalisé par Christian Greuin et Anne-Marie Charraud*

Politique européenne de certification

Understanding qualifications

Le centre européen pour le développement de la formation professionnelle, [Cedefop](#), propose une synthèse et une sélection de ressources afin d'appréhender l'importance des certifications et la politique européenne en la matière. Il souligne que les certifications sont de plus en plus souvent définies et rédigées en termes d'acquis d'apprentissage et incluses dans les cadres nationaux de certifications. Ces approches agissent comme des catalyseurs des réformes.

Initiatives liées aux certifications déployées dans le cadre de l'Union européenne :

- Le [cadre européen des certifications \(CEC\)](#) :
Créé en 2008, le CEC est un cadre de référence commun qui comprend huit niveaux de certification exprimés en acquis d'apprentissage avec des niveaux de compétence croissants. Ces niveaux servent de grille de transposition entre les différents systèmes et niveaux de certification. Il a pour but d'améliorer la transparence, la comparabilité, la transférabilité des certifications décernées, ainsi que l'articulation entre les apprentissages formel, non-formel et informel, et à encourager la validation des acquis d'apprentissage obtenus dans différents contextes. En mai 2017, le Conseil a adopté la version révisée du cadre. Il recommande notamment aux pays de mettre régulièrement à jour la correspondance de leur système national de certifications avec le CEC et de s'assurer de la qualité et du contenu des certifications. Le Conseil préconise que les diplômes et certificats, ainsi que les répertoires de certifications, fassent mention du niveau correspondant du CEC ;
- Les systèmes de crédits : [ECVET](#) pour l'enseignement et la formation professionnels, et ECTS pour l'enseignement supérieur ;
- La [validation de l'apprentissage non formel et informel](#) est un moyen de reconnaître l'éventail complet des connaissances, compétences et aptitudes d'une personne, acquises aussi bien dans un cadre formel, que non formel ou informel. La validation de cette expérience (c'est-à-dire la recenser, la documenter, l'évaluer et/ou la certifier) permet de la valoriser et de l'utiliser pour poursuivre des études ou progresser professionnellement ;
- [Europass](#) : cinq documents permettant de présenter ses compétences et qualifications ;
- [EQAVET – CERAQ](#) : le cadre européen pour l'assurance de la qualité dans l'enseignement et la formation professionnels ;
- [ESCO](#) : système de classification européenne multilingue des aptitudes, compétences, certifications et professions.

Pour aller plus loin :

CEDEFOP, [Learning outcomes](#) (résultats/acquis d'apprentissage)

<http://www.cedefop.europa.eu/en/events-and-projects/projects/learning-outcomes>

Commission européenne, [Une nouvelle stratégie en matière de compétences pour l'Europe](#)

<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1223&langId=fr>

Commission européenne, [La reconnaissance des compétences et qualifications](#)

https://ec.europa.eu/education/policy/strategic-framework/skills-qualifications_fr

Politique française de certification

AMAT Françoise, BERHO Françoise, BLACHERE Michel, et al

[Les blocs de compétences dans le système français de certification professionnelle : un état des lieux](#)
Marseille : Céreq, 2017, 110 p. (Céreq Echanges n°4)

Quelles logiques observe-t-on dans la construction des blocs de compétences et quel est ce nouveau concept ? Quelles sont les conséquences sur les systèmes de certification et de formation existants ? Les auteurs revisitent un certain nombre de notions qui s'attachent à la certification, notamment celui de qualification. Recensant les approches différentes des blocs de compétences en fonction des institutions et introduisant la diversité de leurs ingénieries de construction, ils interrogent ce concept de blocs de compétences. Une deuxième partie aborde les stratégies et les pratiques des certificateurs.

<https://bit.ly/2JBppz6>

ESLOUS Laurence, MAGNIER Antoine, GAVINI-CHEVET Christine, et al.

Evaluation de la politique de certification professionnelle : rapport diagnostic

Paris : IGAS : Inspection générale des affaires sociales, Paris : IGAENR : Inspection générale de l'éducation nationale et de la recherche, 2016, 153 p.

Le dispositif français d'élaboration et de reconnaissance des certifications professionnelles se structure autour des commissions professionnelles consultatives (CPC) qui émettent des avis et formulent des propositions sur la définition, la création ou la suppression des titres et diplômes professionnels, et la commission nationale de certification professionnelle (CPCP). Ce rapport présente le système français et les principaux enjeux auxquels il est confronté, en le situant dans le paysage de la politique de formation professionnelle tout au long de la vie. Il s'attache ensuite à étudier les conditions d'élaboration des certifications enregistrées au RNCP et aborde le rôle de la CNCP.

<https://bit.ly/2JkqeNf>

PAGUET Jean-Michel, GUILLET Françoise, AMBROGI Pascal-Raphaël, et al.

L'introduction de blocs de compétences dans les diplômes professionnels

Paris : Ministère de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche, novembre 2015, 144 p., bibliogr.

La loi n° 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale a notamment permis la création du compte personnel formation (CPF) et introduit la notion de bloc de compétences présentée comme une solution susceptible de sécuriser les parcours. Le rapport s'attache à préciser les contours de la notion de compétence et à déterminer le rôle du diplôme. Il propose ensuite une réflexion méthodologique visant à introduire des blocs de compétences dans les diplômes professionnels.

<https://bit.ly/2kYhI86>

Ressources complémentaires : *Le projet de loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel va modifier le paysage de la certification française ; il sera examiné prochainement (juin/juillet 2018) par le Parlement.*

Centre Inffo, **Journal de la réforme 2018** : <https://reformecentreinffo.fr/>

Céreq : **Certification et formation tout au long de la vie** : <http://www.cereq.fr/themes/Certification-et-formation-tout-au-long-de-la-vie>

Ministère du travail, **VAE, Portail de la validation de l'expérience** : <http://www.vae.gouv.fr/>

Répertoire national des certifications professionnelles : <http://www.rncp.cncp.gouv.fr/>

Répertoire opérationnel des métiers et des emplois (ROME)

<https://www.pole-emploi.fr/candidat/le-code-rome-et-les-fiches-metiers-@/article.jspz?id=60702>

Les cadres des certifications dans le monde

CEDEFOP : Centre européen pour le développement de la formation professionnelle, UIL : Unesco institute for lifelong learning, ETF : European training foundation/Turin, et al.

Global inventory of regional and national qualifications frameworks 2017: volume I: thematic chapters, volume II: national and regional cases

Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne, novembre 2017, 125 p., 655 p.

La [publication](#) fournit un inventaire de la mise en œuvre des cadres de certifications nationaux et régionaux de certification développés par plus de 150 pays répartis sur tous les continents. Le [premier volume](#) analyse les objectifs et impacts des cadres, ainsi que leur rôle de catalyseur pour l'éducation tout au long de la vie et pour promouvoir la coopération internationale. De nombreux pays considèrent les cadres nationaux de certifications fondés sur les résultats de l'apprentissage comme des instruments d'appui aux réformes, un moyen d'améliorer la transparence et la pertinence des certifications, et un moyen d'étendre les possibilités de validation à un choix plus large de parcours et d'opportunités d'apprentissage.

CEDEFOP : Centre européen pour le développement de la formation professionnelle

National qualifications framework developments in Europe 2017

Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne, mars 2018, 120 p., bibliogr.

Le rapport présente un état des lieux de la mise en place des cadres nationaux des certifications (CNC) dans les pays européens et pays partenaires de la fondation européenne pour la formation professionnelle². Ils se concentrent sur les résultats d'apprentissage, visent à la cohérence des certifications et rassemblent des parties prenantes issues de tous les milieux. Plusieurs conditions doivent être réunies pour que les CNC soient pertinents, notamment : l'engagement politique, une vision claire de l'utilité des CNC pour différents bénéficiaires, une coopération entre les partenaires de l'enseignement et l'emploi, l'intégration systématique de l'apprentissage non formel et informel, un dialogue social constructif.

<https://bit.ly/2E00236>

UNESCO, PNUD, CEDA0 : Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

Contribution au développement de cadres nationaux et du cadre régional des certifications (CNCs/CRC) dans la sous-région de la CEDEAO : analyse régionale et perspectives

Dakar : UNESCO, 2014, 127 p., bibliogr., glossaire

L'impact de l'émergence de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels est un défi pour les pays africains et explique l'origine des besoins de cadres de certifications. L'étude vise à promouvoir l'usage des certifications et des cadres des certifications pour la reconnaissance des acquis d'apprentissages non formels et informel dans les pays de la CEDEAO et la Sous-Région. Elle traite de la mise en place des cadres nationaux et régionaux des certifications (problématiques en émergence, définitions et méthodes, perspectives) et présente des lignes directrices et de la feuille de route pour leur mise en œuvre.

<https://bit.ly/2kwvChu>

Études internationales et outils développés dans le cadre de projets

BATEMAN ANDREA, COLES Mike

Towards quality assurance of technical and vocational education and training

Bangkok : UNESCO, octobre 2017, 226 p.

Ce rapport examine les mécanismes d'assurance qualité soutenant la certification en enseignement et formation techniques et professionnels (EFTP) dans 13 pays de la région Asie-Pacifique. La gouvernance, la capacité à adopter une approche basée sur les résultats d'apprentissage, la moindre importance accordée à l'EFTP, ainsi que le problème de collecte de données fiables, constituent des préoccupations communes. Presque tous les pays ont un cadre de certifications, considéré comme l'outil clé de la qualité.

<https://bit.ly/2JLGOVS>

CEDEFOP

Defining writing and applying learning outcomes: a european handbook

Office des publications de l'Union européenne/Luxembourg, novembre 2017, 99 p., bibliogr.

Ce manuel porte sur la définition et la rédaction et l'utilisation des acquis de l'apprentissage en matière d'éducation et de formation. Nourri d'exemples concrets, il a pour but de servir de référence pour la coopération dans ce domaine et offre des exemples concrets. Il vise également à promouvoir le dialogue entre les acteurs de l'éducation et de la formation et du marché du travail en s'appuyant sur des éléments provenant de différentes parties prenantes et en comblant le fossé entre les institutions et les entreprises.

<https://bit.ly/2zGbWhW>

² Pays partenaires de l'ETF : Albanie, Algérie, Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Égypte, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Géorgie, Israël, Jordanie, Kazakhstan, Kirghizistan, Kosovo, Liban, Libye, Maroc, Monténégro, Ouzbékistan, Palestine, Syrie, Biélorussie, Russie, Serbie, Tadjikistan, Tunisie, Turkménistan, Turquie

CEDEFOP

Ensuring the quality of certification in vocational education and training

Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne, décembre 2015, 95 p., bibliogr.

Cette étude porte sur la qualité des dispositions qui assurent la cohérence des mécanismes de certification, comprise comme le processus qui, depuis l'évaluation des apprenants, aboutit à la délivrance d'une certification (diplôme, certificat ou autre titre). Elle explore les différentes approches de douze pays de l'Union européenne. Elle analyse également l'influence du passage progressif aux approches fondées sur les acquis de l'apprentissage qui agissent comme des catalyseurs des réformes.

<https://bit.ly/2sCDsd2>

ETF European training foundation

Se mobiliser pour de meilleures certifications : une boîte à outils

Turin : ETF, 2016, 142 p.

La plupart des 29 pays partenaires de l'ETF possèdent des cadres nationaux de certification (CNC), mais ceux-ci n'existent souvent que sur papier ou ne sont que partiellement mis en œuvre. Ce document propose des solutions en vue de résoudre ces problèmes. Il est nécessaire de se pencher sur les 4 éléments clés d'un système de certification : la législation, les parties prenantes, les institutions et l'assurance de la qualité. Les auteurs examinent les significations et les interprétations des certifications, ainsi que les objectifs, les fonctions et les processus propres à la législation dans un système de certification. Ils s'intéressent aux acteurs concernés et recensent les parties prenantes qu'il y a lieu d'associer.

<https://bit.ly/2Lxv9XI>

ETF: European training foundation

Making better vocational qualifications: vocational qualifications system reforms in ETF partners countries

Turin : ETF, 2014, p., bibliogr.

Assorti de recommandations, le rapport analyse les certifications professionnelles dans les pays partenaires de la fondation européenne pour la formation. Il examine les concepts et définitions, les processus législatifs, les différentes parties prenantes et acteurs impliqués dans le développement des certifications, les curricula, les mécanismes de gouvernance, ainsi que l'évaluation des certifications.

<https://bit.ly/2sVjLxk>

ETF: European training foundation

Certifications pour la méditerranée : projet Q4M 2010-15

Turin : ETF, 2016, 60 p., bibliogr, glossaire

Le projet initié par l'ETF, Q4M, avait pour objectif d'améliorer la qualité des certifications et des systèmes de certification, de les rendre plus réactifs aux besoins du marché du travail et de soutenir la réforme des systèmes nationaux d'enseignement et de formation professionnels. Grâce à une étroite coopération régionale dans le domaine des certifications, les pays partenaires participants (Maroc, Tunisie, Égypte, Jordanie) se sont engagés à améliorer la transparence et la compréhension mutuelle des certifications et des systèmes de certification de chacun des autres membres. Un réseau a été mis en place et une série d'outils ont été développés dont une méthodologie pour les profils professionnels de référence.

<https://bit.ly/2Makzab>

LISEO, portail documentaire du Centre de ressources et d'ingénierie documentaires du

Le nouvel espace documentaire du Centre de ressources et d'ingénierie documentaires du CIEP vous propose un accès à un ensemble de ressources récentes et internationales variées en éducation, langues et FLE.

<https://liseo.ciep.fr>

Infolettre « Veille et ressources documentaires »

Lettre d'information mensuelle qui présente les nouveaux produits documentaires : revue documentaire, lettre d'information, focus (sélection de ressources documentaires d'actualité) et les actualités du CRID.

Pour s'y abonner : <http://www.ciep.fr/lettres-information/infolettre-veille-et-ressources-documentaires>

Autres ressources documentaires

Scoopit

Sélection d'actualités sur les politiques éducatives et l'apprentissage/enseignement des langues dans le monde à partir de sources diverses : presse, blogs, études de think tank, émissions de radio etc.

Scoop.it « **Tour d'horizon de l'éducation... dans le monde** » <https://bit.ly/2L8RGur>

Scoop.it « **Zoom sur l'enseignement des langues... dans le monde** » <https://bit.ly/2E6myrS>

Focus : ressources documentaires d'actualité

Orientation, formations, insertion : quel avenir pour l'enseignement professionnel ? (mai 2016)

<https://bit.ly/2yKx5qU>

La formation en situation de travail et l'apprentissage : une priorité internationale et européenne (février 2016)

<https://bit.ly/1Tl9SlB>

La formation au service de l'insertion professionnelle des jeunes en Afrique subsaharienne (octobre 2014)

<https://bit.ly/2HDXWHI>

Le centre de ressources et d'ingénierie documentaires

- ▶ Il est ouvert aux étudiants, enseignants et chercheurs du mercredi au vendredi de 9h à 18h sur rendez-vous.
- ▶ Téléphone : 33 (0)1 45 07 60 84
- ▶ Courriel : crid@ciep.fr
- ▶ Suivez-nous sur twitter : https://twitter.com/Ciep_Crid

Créé en 1945, le CIEP est un opérateur du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ses missions, qui s'inscrivent dans le cadre des priorités du gouvernement en matière de coopération internationale, s'articulent autour de trois axes d'activité :

- la coopération dans les domaines de l'éducation, de la formation professionnelle et de la qualité de l'enseignement supérieur ;
- l'appui à la diffusion de la langue française dans le monde, par la formation de formateurs et de cadres éducatifs et par la délivrance de certifications en français ;
- la mobilité internationale des personnes, à travers des programmes d'échange d'assistants de langue et de professeurs ainsi que la délivrance d'attestations de comparabilité des diplômes étrangers.

Pour conduire ses actions, il s'appuie sur le savoir-faire d'une équipe de 250 personnes, ainsi que sur un réseau de plus de 1 000 experts et de partenaires nationaux et internationaux .